

**Communiqué de
presse**

**Hommage de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la
Communication, à Pierre Boulez**



C'est avec une très grande émotion que j'ai appris ce matin la mort de Pierre Boulez. Une immense figure de la musique contemporaine s'éteint aujourd'hui. Un chef d'orchestre et un compositeur hors norme, qui aura profondément marqué son siècle. Me revient en mémoire la rétrospective que lui a consacrée la Philharmonie de Paris-Cité de la Musique l'an passé – une Philharmonie dont il a d'ailleurs été l'un des principaux initiateurs.

Pierre Boulez, c'est le compositeur du *Marteau sans maître*, de *Pli selon pli*, ou de *Répons*. C'est une œuvre dont l'inspiration est aussi puisée chez Mallarmé, Char ou Michaux. C'est le chef de génie, qui enchantait le Festival de Bayreuth en 1976 avec sa direction de la Tétralogie de Richard Wagner, ou l'Opéra de Paris avec la création intégrale de *Lulu* d'Alban Berg. C'est le compositeur et le théoricien sérialiste, l'inventeur du « temps lisse », libéré de la mesure. C'est le père de l'IRCAM et de l'Ensemble Intercontemporain.

Boulez aura aussi poursuivi le plus fécond des dialogues avec les artistes de son temps : Patrice Chéreau, Maurice Béjart, Pina Bausch ou Bartabas, esprits libres comme lui. Il était un formidable pédagogue, dont les « Leçons de musique », au Collège de France ou devant des apprentis musiciens, visaient d'abord à « se donner des règles pour le plaisir de les transgresser ».

Provocante et secrète, riche de ses révolutions permanentes et de ses affinités électives, l'œuvre de Boulez raconte la quête et l'itinéraire, entre accords et désaccords, d'un enfant du siècle à la recherche d'harmonies nouvelles.

J'adresse toutes mes condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui.

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Paris, le 6 janvier 2016